

La Figure 20  
Dr. 20. 13

# Déserts médicaux:

## Le rapport explosif du Sénat

Les élus de la Haute Assemblée ne croient pas aux mesures incitatives proposées par Marisol Touraine. Ils suggèrent au contraire d'exclure de la Sécurité les praticiens qui veulent s'installer dans les zones « surdotées ».

GUILLAUME GUICHARD

**SANTÉ** Un pavé dans la mare dont se serait bien passé le gouvernement en ce moment. Pour repeupler les déserts médicaux, les sénateurs ont une mesure radicale : entraver la liberté d'installation des médecins et non les inciter à ouvrir des cabinets dans des zones sous-dotées. C'est en tout cas ce qu'ils prônent dans un rapport explosif rendu public jeudi et dont *Le Figaro* a eu connaissance. « À l'exception des médecins, toutes les professions de santé sont régulées, justifie Hervé Maurey (UDI), l'auteur avec le socialiste Jean-Luc Fichet du rapport adopté à l'unanimité par la Commission de l'aménagement du territoire. Nous ne proposons pas de supprimer la liberté d'installation des praticiens, nous voulons juste encadrer le libéralisme absolu qui a conduit à la désertification de certains territoires. »

Concrètement, les élus de la Haute Assemblée proposent d'exclure de l'Assurance-maladie les médecins qui choisiraient de s'installer dans des zones déjà saturées. En conséquence, leurs patients n'étant pas remboursés par la Sécurité, il serait impossible pour un jeune de se constituer une patientèle. Une mesure similaire, appliquée aux infirmiers en 2008, a provoqué en trois ans un bond des installations de 33 % dans les déserts médicaux. Les médecins spécialistes (gynécologues, cardiologues, etc.) bénéficieraient d'un régime un peu plus corsé, avec l'instauration d'un service médical obligatoire de deux ans, à la fin de leurs études, dans les petits hôpitaux de chefs-lieux de départements qui rencontrent de grandes difficultés à recruter.

« Il faut dès à présent prévenir les étudiants que ce système pourrait être généralisé si les déserts médicaux s'étendent d'ici à la fin de la législature », garantit Hervé Maurey, qui a dans le colimateur les facultés de médecine. « Il faut régionaliser le numériser les cliniques en fonction des besoins des territoires, alors qu'à l'heure actuelle ce mécanisme ne définit les effectifs d'étudiants en médecine qu'au niveau national », insiste le sénateur de l'Eure.

Jusqu'à présent, les médecins ont tendance à s'installer dans la ville où ils ont étudié. Peu optent pour la campagne afin de remplacer les confrères, de plus en plus nombreux, à partir à la retraite. « Résultat, dans ma ville de Berry (10 500 habitants), trois médecins ont fermé leur cabinet en un an », témoigne l'élu centriste. Pour lutter contre ce fleau, les sénateurs ne croient pas aux mesures incitatives qu'ils jugent « opaques, complexes et inefficaces ». La ministre de la Santé Marisol Touraine, qui a présenté fin 2012 un plan de lutte contre les déserts exclusivement basé sur l'incitatif, approuvera.

### Blocage des hôpitaux

Reste que s'attaquer à la liberté d'installation des médecins est un exercice politiquement périlleux. « Tous les gouvernements ont reculé devant le poids électoral des médecins et les grèves des internes », reconnaît Hervé Maurey. En allant d'ailleurs parfois jusqu'à bloquer les hôpitaux plusieurs semaines durant. Jean-Marc Ayrault, comme ses prédécesseurs à Matignon. En 2011 alors qu'il était chef des députés

socialistes, le premier ministre voulait alors, avec Marisol Touraine, soumettre l'installation des médecins à l'autorisation préalable de



« À l'exception des médecins, toutes les professions de santé sont régulées », justifie Hervé Maurey, auteur du rapport. DR

l'administration. Une mesure choc baptisée « bouclier rural » qui a été remise au placard dès que François Hollande a été élu. ■

Tous les gouvernements ont reculé devant le poids électoral des médecins et les grèves des internes. Il faut prévenir les étudiants pour ce système généralisé si les déserts médicaux s'étendent d'ici à la fin de la législature

HERVÉ MAUREY, SENATEUR UDI DE L'EURE